



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## réseaux de données

Question écrite n° 33752

### Texte de la question

M. Olivier de Chazeaux appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la mise en place d'un groupe de réflexion et de prospective sur les industries culturelles dans la société de l'information. Il lui demande si les travaux de ce groupe seront publiés et notamment s'ils feront l'objet d'une communication à l'ensemble de la représentation nationale.

### Texte de la réponse

Les travaux de ce groupe ont essentiellement pour objet de réunir certaines personnalités particulièrement compétentes en présence de la ministre de la culture et de la communication et du secrétaire d'Etat à l'industrie, afin de dresser un état et une mise en perspective des différentes industries culturelles et de leur devenir dans la société de l'information. Ces réunions, avant tout lieu d'échange et d'information, n'ont pas de caractère public et font l'objet de simples communiqués de presse sur l'état d'avancement des réflexions conjointes. L'objectif est de permettre aux ministres d'appréhender l'ensemble des thèmes évoqués dans toute leur diversité et de disposer d'une vision prospective en particulier dans le cadre de la préparation de la loi sur la société de l'information.

### Données clés

**Auteur :** [M. Olivier de Chazeaux](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33752

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 août 1999, page 4802

**Réponse publiée le :** 24 janvier 2000, page 568